

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE **CNSS**



**RAPPORT DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019**

JUILLET 2020

SOMMAIRE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	2
○ OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS	
○ VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES	
ETATS FINANCIERS	5
○ ACTIF /PASSIF	
○ CHARGES / PRODUITS	
NOTES SUR LES PRINCIPES COMPTABLES	15
NOTES EXPLICATIVES	17

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

En exécution de la mission qui nous a été confiée par arrêté n° 00744/MEF/DTF du 21 décembre 2017 portant désignation des commissaires aux comptes, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale qui ressortent un excédent de 103 683 087,11 MRU entièrement affectés aux réserves de sécurité pour l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Le présent rapport porte sur :

- Le contrôle des états financiers,
- Les vérifications des obligations légales et réglementaires.

1. CONTROLE DES ETATS FINANCIERS

Responsabilité de la direction relative aux états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux dispositions du référentiel du Plan Comptable, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalie significative, que celle-ci résulte de fraudes ou d'erreurs. Ainsi, les états financiers de l'exercice 2019 soumis à notre audit ont été établis par la direction de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes et pratiques nationales applicables. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

A notre avis, les états financiers de synthèse sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale à la fin de cet exercice, conformément au référentiel du Plan Comptable de la CNSS.

Mohamed Lemine SALEM BECHIR *** Exco GHA- Mauritanie

2. VERIFICATION ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

2.1 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directeur Général et dans les documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les états financiers annuels.

2.2 Informations spécifiques

En application de la loi, nous vous signalons les informations spécifiques suivantes :

La MAURISBANK a fait l'objet de mise en liquidation, dont les conclusions ne sont toujours pas portées à la connaissance de la CNSS. Il existe un risque que la CNSS ne récupère pas la totalité de ses avoirs dans cette banque qui s'élèvent à 14 538 334,10 MRU. Par conséquent, il est nécessaire d'apprécier le montant de la provision pour dépréciation de ses avoirs afin de respecter le principe de prudence.

Suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaires du 16 février 2014, la CNSS s'est retirée du capital social de la société Mauritania Airlines pour un montant de 20 000 000 MRU représentant la tranche libérée des actions souscrites par la CNSS. Malgré plusieurs relances aucun remboursement n'a été effectué. C'est également le cas de la participation de la CNSS dans le capital social de l'ex-SOCOIM.

Nous avons toujours constaté que les titres immobilisés qui s'élèvent à 2 741 400 MRU représentant la participation de la CNSS dans le capital social de la SONIMEX qui est en phase de liquidation, n'ont pas encore été remboursés. Comme pour la MAURISBANK, il y'a lieu d'apprécier le montant de la provision pour dépréciation de ces titres afin de respecter le principe de prudence.

Le compte « Etat factures santé » présente un solde sur les exercices antérieurs pour un montant de 12 341 740,28 MRU qui correspond à des soins médicaux que la CNSS prend en charge pour les fonctionnaires de l'Etat évacués dans les hôpitaux à l'étranger. Ce montant n'a toujours pas été remboursé par l'Etat.

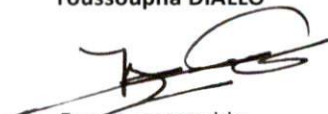
Nous attirons toujours l'attention sur la branche de pension dont la dotation en réserve et en fond de roulement n'atteint pas le niveau requis selon les dispositions de l'article 24 de la loi n°67-039 du 03 février 1967 instituant un régime de sécurité sociale.

Les arriérés des cotisations du secteur public et privé s'élèvent à 875 526 523,65 MRU dont 15 % représente la créance sociale due par l'Etat.

Nouakchott, le 30 juin 2020

Pour Les Commissaires aux Comptes

Youssoupha DIALLO


Expert-comptable
EXCO GHA-MAURITANIE

Mohamed Lemine SALEM BECHIR

Expert-comptable

Mohamed Lemine SALEM BECHIR *** Exco GHA- Mauritanie

ETATS FINANCIERS CNSS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

Bilan Actif arrêté au 31.12.2019

		Montant Exprimé en Mru			
Désignation	Notes	2019			2018
		Brut	Amortissements et Provisions	Montant Net	Montant Net
ACTIFS IMMOBILISES					
Frais et valeurs incorporelles immobilisés					
Frais immobilisés					
Valeurs incorporelles immobilisées					
Immobilisations corporelles		116 416 015,38	85 255 014,28	31 161 001,10	25 849 647,50
Terrains					
Constructions		27 017 772,34	24 401 424,04	2 616 348,30	2 912 150,90
Agencements&Aménagements		26 722 005,10	15 119 711,80	11 602 293,30	5 721 254,80
Matériel de transport		11 881 860,60	9 399 145,30	2 482 715,30	295 647,60
Matériel de bureau et informatique		30 920 443,54	23 574 541,03	7 345 902,51	10 309 496,80
Autres Immobilisations corporelles		19 873 933,80	12 760 192,11	7 113 741,69	6 611 097,40
Immobilisations financières					
		42 923 149,70		42 923 149,70	49 615 103,60
Participations et titres immobilisés		30 000,00		30 000,00	30 000,00
Dépôts et Cautionnement Versés		1 062 260,20		1 062 260,20	534 416,10
Prêt personnel		41 830 889,50		41 830 889,50	49 050 687,50
Total Actif Immobilisé		159 339 165,08	85 255 014,28	74 084 150,80	75 464 751,10
ACTIF CIRCULANT					
Valeurs réalisables à court terme et disponibles					1 917 367 599,30
Cotisations en Recouvrement		875 526 523,65		875 526 523,65	565 978 930,92
Etat, Collectivités & Organisme publics		15 521 740,28		15 521 740,28	15 521 740,28
Débiteurs divers		38 215 944,60		38 215 944,60	39 123 201,83
Placement en Bons de Trésor		1 020 000 000,00		1 020 000 000,00	1 020 000 000,00
Banques, CCP et Trésor		391 269 833,01		391 269 833,01	276 464 450,39
Caisse		439 648,66		439 648,66	279 235,88
Total Actif Circulant		2 340 973 690,20		2 340 973 690,20	1 917 367 599,30
COMPTE DE REGULARISATION					
Produits à recevoir		175 692 453,52		175 692 453,52	160 161 183,88
Comptes d'attente à régulariser		1 109 678,36		1 109 678,36	918 076,19
Total Comptes de Régularisation		176 802 131,88		176 802 131,88	161 079 260,07
TOTAL ACTIF		2 677 114 987,16	85 255 014,28	2 591 859 972,88	2 153 911 610,47

Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

Bilan Passif au 31.12.2019

Désignation	Notes	Montant Exprimé en Mru	
		2019	2018
FONDS DE ROULEMENT			
Participation Gestion des Risques Professionnels		3 448 330,78	3 432 421,50
Participation Gestion des Prestations Familiales		6 251 532,51	6 611 439,35
Total Fonds de roulement		9 699 863,29	10 043 860,85
RESERVES DE SECURITE			
Pensions		378 934 315,60	342 390 523,38
Risques Professionnels		459 719 264,14	427 931 411,10
Prestations Familiales		12 086 087,13	12 589 009,22
Total Réserves de sécurité		850 739 666,87	782 910 943,70
REPORT A NOUVEAU DES EXCEDENTS		702 652 787,28	671 454 425,78
RESERVES D'EXPLOITATION		36 028 733,02	31 028 733,02
DETTES A COURT TERME			
Créditeurs divers		69 806 479,76	66 004 085,39
Total Dettes à court terme			
COMPTES DE REGUL. & D'ATTENTE			
Cotisations mises en recouvrement		875 526 523,65	565 978 930,92
Crédits à régulariser		4 329 744,91	21 233 388,71
Charges à payer		43 076 174,10	5 257 242,10
Total Comptes de Régularisation		922 932 442,66	592 469 561,73
TOTAL PASSIF		2 591 859 972,88	2 153 911 610,47

Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

Résultat du 01/01/2019 au 31/12/2019

Désignation	Montant Exprimé en Mru	
	2019	2018
1) PRODUITS		
1.1 Recettes de Cotisations	685 926 156,86	649 663 502,92
1.2 Autres produits	53 840 743,09	52 234 823,84
Total des Produits	739 766 899,95	701 898 326,76
2) CHARGES		
2.1 Charges techniques	372 710 454,90	358 583 765,35
S/T	372 710 454,90	358 583 765,35
2.2 Charges Administratives		
2.2.2 dépenses de fonctionnement	49 478 184,95	43 515 840,23
2.2.3 Frais de personnel	203 444 072,59	191 392 539,75
2.3 Amortissements	10 451 100,40	7 848 546,18
S/T	263 373 357,94	242 756 926,16
Total général	636 083 812,84	601 340 691,51
Excédent à affecter aux réserves	103 683 087,11	100 557 635,25

Commentaires :

- Les recettes de cotisations sont passées de 649,66 millions MRU en 2018 à 685,93 millions MRU en 2019, soit une augmentation de 36,27 millions MRU (+5,58%). Comparé à l'écart de recettes entre les exercices 2017/2018 (+3,76 millions MRU) on constate une progression de 32,51 millions MRU.
- Les autres produits, composés essentiellement de la rémunération des bons du trésor, sont passés de 52,23 millions MRU en 2018 à 53,84 millions MRU en 2019 soit une augmentation de 1,61 millions MRU (3,08%). Nous rappelons que l'institution consacre la quasi-totalité de ses avoirs liquides (1 020 millions au 31/12/2019) à l'opération « achat bons trésor ».
- Les charges techniques sont passées de 358,58 en 2018 à 372,71 millions MRU en 2019, soit une progression de 14,13 millions MRU (+3,94%) dont 13,82 millions MRU au titre des seules pensions (97,80%). En effet leurs dépenses sont passées, pour la même période, de 320,82 millions MRU à 334,64 millions MRU. Le phénomène du vieillissement de cette branche, caractérisé par une arrivée de plus en plus massive de retraités explique cette tendance. Les autres branches techniques se sont plutôt stabilisées.
- Les charges administratives y compris les frais de personnel et les amortissements, sont passées de 242,76 millions MRU en 2018 à 263,37 millions MRU en 2019 soit une progression de 20,61 millions MRU (+8,49%) qui s'explique par l'évolution des frais de personnel qui sont passés de 191,39 millions MRU en 2018 à 203,44 millions MRU en 2019 soit une augmentation consolidée de 12,05 millions MRU (+6,29%) qui se justifie par l'incidence du relèvement de certaines primes et indemnités au profit du personnel que les tutelles ont autorisées.
- En dépit du fait que l'institution vient tout juste de bénéficier d'une levée de réserves qui va lui permettre de mettre en œuvre son plan d'action quinquennal (composante 2020) elle a pu réaliser un excédent de 103, 68 millions en 2019 contre 100,55 millions MRU en 2018 soit une augmentation de 3,13 millions MRU(+3,11%) et de

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE
ETATS FINANCIERS
Exercice 2019

COMPTES D'EXPLOITATION DES PENSIONS

G	COMPTE	INTITULE	DEBIT	CREDIT
	1) PRODUITS			
	R. Cotisations			440 952 529,41
	Produits Comptes à Termes			21 047 333,10
		Total		461 999 862,51
	2) CHARGES			
A	6000	Pension de Vieillesse	275 628 467,69	
A	6001	Pension de Vieillesse Anticip.	4 527 428,10	
A	6005	Allocations de Vieillesse	20 681 130,00	
A	6006	Allocations de Survivant	742 280,00	
A	60030	Pension de Veuves	21 444 572,21	
A	60031	Pensions d'Orphelins	11 618 706,70	
		Total Charges	334 642 584,70	
		Particip financ dépenses administ	90 813 485,59	
		Total Charges	425 456 070,29	
		Excédent à affecter aux réserves	36 543 792,22	
		Total Général	461 999 862,51	

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE
ETATS FINANCIERS
Exercice 2019

COMPTES D'EXPLOITATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

G	COMPTE	INTITULE	DEBIT	CREDIT
	1) PRODUITS			
		Recettes de Cotisations		97 989 450,98
		Produits Comptes à Termes		26 307 963,11
		Total		124 297 414,09
	2) CHARGES			
B	6000	Indemnités journalières	54 826,00	
B	6010	Frais médicaux et chirurgicaux	1 769 705,00	
B	6004	Allocations frais funéraires	6 340,00	
B	6012	Frais Pharmacie	198 075,00	
B	60010	Rente de base	9 086 220,10	
B	60020	Allocations d'incapacité	25 572,00	
B	60030	Rentes aux Conjointes	1 167 053,20	
B	60031	Rentes aux Orphelins	760 140,60	
B	60032	Rentes aux Ascendants	337 585,00	
		S/Total Charges	13 405 516,90	
		Particip financ dépenses administ	79 088 134,87	
		Total Charges	92 493 651,77	
		Excédent à affecter aux réserves	31 803 762,32	
		Total Général	124 297 414,09	

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE
ETATS FINANCIERS
Exercice 2019

COMPTES D'EXPLOITATION DES PRESTATIONS FAMILIALES

G	COMPTE	INTITULE	DEBIT	CREDIT
	1) PRODUITS			
		R. Cotisations		146 984 176,47
		Produit Comptes à Termes		774 896,10
		Prest, versées par autre organisme		37 208,71
		Total		147 796 281,28
	2) CHARGES			
R	6003	Indemnités journalières Maternité	7 895 982,30	
R	60000	Allocations prénatales	93 975,60	
R	60010	Prime à la Naissance	96 309,00	
R	60020	Allocations Familiales	16 565 646,40	
R	60021	Allocat.famil.Caisses étrangères	10 440,00	
		S/Total Charges	24 662 353,30	
		Particip Financ dépenses administ	87 798 395,41	
		Total Charges	112 460 748,71	
		Excédent à affecter aux réserves	35 335 532,57	
		et report à nouveau		
		Total Général	147 796 281,28	

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE
ETATS FINANCIERS
Exercice 2019

COMPTES D'EXPLOITATION GESTION ADMINISTRATIVE

G	COMPTE	INTITULE	DEBIT	CREDIT
	1) PRODUITS			
		Produits Divers		5 673 342,07
		Participation Pensions		90 813 485,59
		Participations Risques Profess.		79 088 134,87
		Participations Prestat.Familiales		87 798 395,41
		Total		263 373 357,94
	2) CHARGES			
		ACHATS D'APPROVISION.NON STOCKES		
T	60 600	Eau	741 906,00	
T	60 601	Electricité	2 218 681,00	
T	60 602	Gaz	22 408,00	
T	60 610	Carburant	3 065 000,00	
T	60 650	Produits d'entretien	732 670,00	
T	60 660	Fournitures de bureau	1 026 505,00	
T	60 661	Fournitures Informatiques	1 343 757,00	
T	60 662	Imprimés	398 550,00	
T	60 670	Vêtements professionnels	255 200,00	
T	60 671	Textiles	74 922,00	
T	60 680	Autres matières consommées	166 160,00	
		CHARGES EXTERNES LIEES A L'INVESTISSEMENT		
		S/Total 1	10 045 759,00	
T	6 200	Locations d'immeubles	6 616 229,50	
T	6 210	Entret. répar. immeubl/fact	1 663 932,00	
T	6 211	Entret.répa.immeub/contrat	1 973 806,00	
T	6 213	Entret.répar.matériel/fact	372 966,00	
T	6 214	Entret.répar.matér/contrat	300 650,00	
T	6 215	Entretien réparation véhicules	434 094,00	
T	6 234	Prime d'Assurance	45 012,00	
T	6 260	Frais Colloques,Séminaires et Conseils	1 849 301,00	
T		S/Total 2	13 255 990,50	
		CHARGES EXTERNES LIEES A L'ACTIVITE.		
T	63 000	Titres de transports et voyages	1 157 118,00	
T	63 150	Indemnités forfait. de mission	3 130 320,00	
T	63 170	Frais de réception	285 226,00	
T	6 320	Frais de communication(Téléphone)	1 394 838,00	
T	6 321	Timbres	44 451,00	
T	6 322	Autres frais des P.T.T.	5 000,00	

	633 110	Honoraires d'avocat	696 012,00	
T	633 111	Autres frais Juridiques	50 610,00	
	633 113	Honor commiss.aux cptes	440 000,00	
T	633 118	Assistance Technique	1 651 000,00	
T	633 120	Maintenance Applic.Informat.	899 200,00	
T	63 350	Sce.financier(frais bancaires)	224 168,63	
T	63 380	Divers imprevus	525 000,00	
T	63 381	Allocation d'Ammeblement	1 000 000,00	
T	63 382	Charges exercice antérieur	44 900,00	
T	63 400	Informations et publications	1 917 292,00	
T	6 380	Cotisations diverses associat.	829 472,65	
T	6 381	Frais de Conseil et Assemblée	667 000,00	
T		S/Total 3	14 961 608,28	
		CHARGES ET PERTES DIVERSES		
T	6 450	Subventions diverses	5 446 656,93	
T	6 451	Dons et pourboires	293 500,00	
T	6 452	Jetons de présence	640 000,00	
T	648	Autres charges & pertes except.	12 651,00	
T		S/Total 4	6 392 807,93	
		FRAIS DE PERSONNEL		
T	6 500	Traitements et salaires	70 012 235,40	
T	6 502	Sursalaires	2 736 875,00	
T	6 505	Allocations de congé	11 395 356,00	
T	6 510	Heures supplémentaires	631 319,00	
T	6 530	Indemnité de responsabilité	1 121 090,00	
T	6 531	Indemnité de logement	19 703 700,00	
T	6 532	Indemnité de fonction	8 261 523,00	
T	6 533	Indemnité Compensatrice	7 950 217,00	
T	6 534	Indemnité départ à la retraite	17 755 945,00	
T	6 536	Prime de Domesticité	607 530,00	
T	6 537	Indemnité d'éloignement	1 379 199,00	
T	6 539	Indemnité de représentativité	965 986,00	
T	6 540	Indemnité de Sujétion	710 860,00	
T	6 541	Prime de rendement	8 467 064,00	
T	6 542	Prime de technicité	838 493,00	
T	6 543	Prime de recouvrement,défect.	2 985 500,00	
T	6 544	Prime Encouragement Administratif	760 000,00	
T	6 545	Prime de transport	18 072 710,00	
T	6 546	Prime de panier	197 647,00	
T	6 547	Prime De Detection	59 734,00	
T	6 548	Prime de travaux dangereux	169 020,00	
T	6 549	Prime de Bilan	632 500,00	
T	6 550	Prime d'incitation	8 897 647,00	
T	6 552	Prime de caisse	260 041,00	
T	6 556	Prime d'éclairage	1 406 700,00	
T	6 560	Cotisation de sécurité sociale	3 466 190,00	

T	6 561	Cotisation pour la SMT	533 260,00	
T	6 562	Cotisation Patronale CNAM	9 613 946,00	
T	6 563	Alloc.fam.des fonct.détachés	280,00	
T	6 570	Soins médic.hosp.du personnel	1 579 928,54	
T	6 590	Formation du personnel	172 126,65	
T	659	Autres frais du personnel	2 099 450,00	
		S/Total 5	203 444 072,59	
T	6 600	Impôts (I R C M)	4 822 019,24	
		S/Total 6	4 822 019,24	
T	680	Dotation aux Amortissements	10 451 100,40	
		S/Total 7	10 451 100,40	
		Total Charges	263 373 357,94	

NOTES SUR LES PRINCIPES COMPTABLES

1.0. BASE D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels sont établis sur la base des prescriptions du Plan Comptable Mauritanien et des textes instituant le régime de sécurité sociale et définissant le fonctionnement et l'organisation financière et comptable des EPIC et notamment la CNSS.

1.1. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon la méthode linéaire.

Constructions	20 ans
Agencement Aménagement des Constructions	5 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel de logement	5 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Mobilier de logement	5 ans

1.2. FONDS DE ROULEMENT

Il est institué pour chacune des branches de la sécurité sociale un fonds de roulement dont le niveau ne peut être inférieur à trois fois la moyenne mensuelle des dépenses de chaque branche au cours des trois derniers exercices.

1.3. RESERVES DE SECURITE

Prestations familiales : La réserve de cette branche doit être égale au quart de ses dépenses cumulées des deux derniers exercices.

Risques professionnels : la réserve de cette branche doit être au moins égale à ses dépenses cumulées des deux derniers exercices.

Pensions : la réserve de cette branche doit être au moins égale à ses dépenses cumulées des trois derniers exercices.

1.4. COTISATIONS ET DÉPENSES TECHNIQUES

Les cotisations et les majorations appartiennent à l'exercice au cours duquel elles sont encaissées.

Les dépenses techniques appartiennent à l'exercice au cours duquel elles ont été ordonnancées. Celles concernant le dernier mois ou trimestre sont rattachées à l'exercice suivant.

NOTES EXPLICATIVES

NOTES EXPLICATIVES

I) ACTIF CNSS

1.1 Immobilisations Corporelles :**1.1.1 Constructions**

(en MRU)

N°CPT	INTITULE	2018	2019	AMORTISS	NET
		BRUT	BRUT		
T 2200	Anciens Siège et NDB)	1 909 539,08	1 909 539,08	1 909 539,08	0,00
T 22 000	Nouv. Siège CNSS	8 657 990,19	8 657 990,19	8 657 990,19	0,00
T 2201	Immeubles habitation	1 434 089,80	1 434 089,80	1 434 089,80	0,00
T 2202	Imm. Habit.Socogim	798 398,40	798 398,40	798 398,40	0,00
T 2203	Immeubl.CNSS Aioun	480 000,00	480 000,00	480 000,00	0,00
T 2204	Immeubl.CNSSKaédi Logt	490 000,00	490 000,00	490 000,00	0,00
T 2205	Immeubl.CNSS Zrte	7 00 000,00	7 00 000,00	700 000,00	0,00
T 2206	Immeubl. CNSS Atar	1 800 000,00	1 800 000,00	1 182 000,00	618 000,0
T2207	Imm CNSS Rosso	2 060 000,00	2 060 000,00	1 076 063,90	983 936,10
T 2208	Imm CNSS Kaédi Bureau	2 056 052,10	2 056 052,10	1 041 639,90	1 014 412,20
S 2203	Immeubl. Habitation	6 631 702,77	6 631 702,77	6 631 702,77	0.00
	TOTAUX	27 017 772,34	27 017 772,34	24 401 424,04	2 616 348,30

Ce poste n'a pas connu de variation en 2019 par rapport à 2018

1.1 2 Agencement Aménagement des constructions :

N°CPT	INTITULE	2018	2019	AMORTISS	NET
		BRUT	BRUT		
T 2122	Agencement Améng Inst	18 227 317,10	26 722 005,10	15 119 711,80	11 602 293,30

Variation par rapport à 2018= **8 494 688** (Détail en Annexe1)**1.1.3 Matériel de Transport :**

N°CPT	INTITULE	2018	2019	AMORTISS	NET
		BRUT	BRUT		
T 215	Matériel Transport	9 088 758,60	11 881 860,60	9 399 145,30	2 482 715,30

Variation par rapport à 2018= **2 793 102** (Détail en Annexe2)**1.1 4 Matériel de Bureau et Informatique :**

N°CPT	INTITULE	2018	2019	AMORTISS	NET
		BRUT	BRUT		
T 2160	Matériel de Bureau	1 752 255,70	1 852 755,70	1 308 951,40	543 804,30
T 2161	Matériel Informatique	27 512 143,84	29 067 687,84	22 265 589,63	6 802 098,21
	TOTAUX	29 264 399,54	30 920 443,54	23 574 541,03	7 345 902,51

La variation de ce poste se présente comme suit : (Détail en Annexe 3)

- Matériel de bureau= **100 500**
- Matériel Informatique= **1 555 544**

1.1.5 Autres Immobilisations Corporelles :

		2018	2019		
N°CPT	INTITULE	BRUT	BRUT	AMORTISS	NET
T 2124	Mat. Equip. Immeubles	5 539 634,00	6 047 634,00	4 494 689,77	1 552 944,23
T 2180	Mobilier de Bureau	11 498 679,80	13 809 299,80	8 256 133,44	5 553 166,36
T 21810	Mobilier Domestiq Hôtelier	17 000,00	17 000,00	9 368,90	7 631,10
	TOTAUX	17 055 313,80	19 873 933,80	12 760 192,11	7 113 741,69

La variation de ce poste a porté sur les acquisitions suivantes : (Détail en Annexe 4)

- Matériel d'équipement : **508 000**
- Mobilier de bureau: **2 310 620**

1.2 Immobilisations Financières:

1.2.1 Participations et Titres Immobilisés :

	2018	2019
A 268 Participation MATIS SA	30 000,00	30 000,00
Total	30 000,00	30 000,00

Ce poste n'a pas connu de variation en 2019 par rapport à 2018

1.2.2 Dépôts et Cautionnements :

	2018	2019
T 257 Dépôts et cautionnements	160 421,60	160 421,60
T4607 Dépôts et cautionnement versés	373 994,50	901 838,60
	534 416,10	1 062 260,20

La variation (527 844 MRU) correspond à une caution versée suivant un arrêt de justice.

1.2.3 Prêts Personnel

	2018	2019
T 4250 Avance sur salaires pl	48 825 046,40	41 605 248,40
T 426 Avance 13 mois (reliquat)	225 641,10	225 641,10
	49 050 687,50	41 830 889,50

La variation de ce poste correspond à la diminution des engagements du personnel

1.2 Valeurs Réalisables ACT et Disponibles:

	2018	2019
<u>1.3.1 Placement en bons trésor</u>	1 020 000 000	1 020 000 000

1.3.2 : Etat

	2018	2019
T 4662 Factures Santé ETAT	12 341 740,28	12 341 740,28
T 4664 (Dettes Etat Particip.Socogim)	3 180 000,00	3 180 000,00
	15 521 740,28	15 521 740,28

Il s'agit de créances dues par l'Etat au titre : (i) des frais de santé dont il est redevable à la CNSS en raison des prises en charge qu'elle a délivrées pour son compte pour le trainement de malades, à l'extérieur (Hôpitaux français de l'Assistance publique en particulier), (ii) de la participation de la CNSS au capital de la SOCOGIM.

1.3.3 Débiteurs Divers :

N°CPTE	INTITULE	2018	2019
T408	Avance sur Consomm	1 033 650,00	477 500,00
T463	Charges sociales	103765,40	00
T4660	Débiteurs Divers	541,70	541,70
T4674	Débiteurs CNAM	281 355,03	00
T4675	Débiteurs MAIL	20 000 000,00	20 000 000,00
T4676	Débiteur ONMT	458 168,80	458 168,80
T4677	Débiteur MAURISBANK	14 504 320,90	14 538 334,10
T4678	Débiteurs SONIMEX	2 741 400,00	2 741 400,00
		39 123 201,83	38 215 944,60

Cette rubrique comporte essentiellement :

- La créance sur la société de transport aérien « MAIL » (20 millions d'ouguiya) dont la CNSS s'est retirée du capital en 2014 ;
- Les avoirs de la CNSS auprès de la MAURISBANK (liquidée) ;
- L'ancienne participation de la CNSS au capital de la SONIMEX, en liquidation.

1.3.4 Produits à Recevoir

	2018	2019
T 4800 Produits à recevoir (cotisations)	149 302 743,53	159 281 211,20
T 48020 Produits à recevoir (ONMT) :	10 858 440,35	16 411 242,32
	160 161 183,88	175 692 453,52

Cette rubrique correspond aux produits à recevoir relatifs, principalement, aux cotisations du 4 trimestre 2019 qui doivent être payées avant le 15 janvier de l'exercice suivant. et les produits dont l'ONMT est redevable à la CNSS (Commission sur son recouvrement et loyers)

1.3.5 Banques CCP Trésor :

BANQUES	SOLDES
CHINGUITY-BANK-NDB	874 001,50
B I M	1 148 269,73
B P M	7 178 938,75
B M S -NDB	805 223,10
B M S	4 324 793,68
B F I	2 001 315,44
B M I	10 387 521,56
N B M	9 101 909,23
CHINGUITY-BANK	2 870 861,15
B N M-AKJOUJT	322 312,68
B N M-ROSSO	573 862,63
B N M-ZOUERATE	408 153,76

B N M-SELIBABY	173 653,24
B N M-KAEDI	353 757,94
B N M-KIFFA	267 153,97
B N M-ATAR	150 983,00
B N M-NDB	982 520,31
B N M-AIOUN	315 960,80
B N M	55 653 773,75
B E A-NDB	1 372 938,80
B E A-ROSSO	232 094,30
B E A	5 293 786,19
B C I-ZOUERATE	669 624,77
B C I-KAEDI	- 189 725,10
B C I-SELIBABY	196 683,70
B C I-KIFFA	286 331,60
B C I-AIOUN	190 089,10
B C I-AKJOUJT	192 002,90
B C I-ALEG	232 379,51
B C I	9 017 940,29
ORABANK-NDB	293 514,79
ORABANK	5 363 140,13
B M C I-AIOUN	302 786,46
B M C I-NDB	808 755,01
B M C I-KAEDI	803 169,85
B M C I-KIFFA	249 447,19
B M C I-ZOUERATE	219 783,19
B M C I-ROSSO	75 563,30
B M C I-ATAR	82 034,00
B M C I-SELIBABY	123 602,10
B M C I-NEMA	4 879,00
B M C I-ALEG	141 824,50
B M C I-AKJOUJT	189 402,63
B M C I	11 905 316,11
BAMIS-NDB	1 641 394,40
BAMIS-ATAR	221 118,13
BAMIS-ZOUERATE	865 513,02
BAMIS-AKJOUJT	329 867,19
BAMIS	6 208 390,70
G B M	1 431 147,92
S G M-ZOUERATE	208 709,57
S G M-SELIBABY	251 281,40
S G M	7 513 109,66
ATTIJARI-ZOUERATE	3 336,20
ATTIJARI	6 089 798,94
B C M	69 817 280,23
TRESOR	145 179 689,35

MAURIPOST-ATAR	652,80
MAURIPOST-AIOUN	643 833,90
MAURIPOST-KIFFA	438 108,60
MAURIPOST-AKJOUJT	375 056,53
MAURIPOST-NEMA	136 931,00
MAURIPOST-ALEG	134 867,30
MAURIPOST	13 827 415,63
	391 269 833,01

1.3.6 Caisses :

	2018	2019
T 5701 Caisse I	223 095,87	34 691,20
T 5703 Caisse III	56 140,01	404 957,46
TOTAL	279 235,88	439 648,66

Cette rubrique correspond aux soldes comptables des caisses qui sont conformes aux soldes physiques.

1.4 Comptes d'Attente à Régulariser:

1.4.1 Recouvrement Cotisations:

	2018	2019
T 440 Cotisants mises en Recouvrement :	565 978 930,92	875 526 523,65

Ce compte figure aussi au passif du bilan. En effet par mesure prudentielle, les cotisations et les majorations à recouvrer ne sont pas intégrées aux produits de l'exercice en raison de la grande incertitude qui prévaut, quant à leur possibilité de recouvrement.

Dans ce montant figure les arriérés de cotisations des secteurs public et privé y compris l'Etat qui est redevable de 128,1 millions d'ouguiya du fait de la minoration de l'assiette de cotisation de ses auxiliaires et contractuels. Sa progression est le résultat, entre autres, du débusquement, d'employeurs qui échappaient à la sécurité sociale et de l'intégration des arriérés de la MSP.

Comptes d'Attente à régulariser :	2018	2019
T 321 Réajustement stock :	615 226,90	735 767,00
T 48100 Charges payées d'avance	302 849,29	373 911,36
TOTAL =	918 076,19	1 109 678,36

Cette rubrique correspond à la variation des stocks et à des charges payées d'avance.

TOTAL ACTIF = 2 591 859 972,88

II PASSIF CNSS

2.1 Réserves Légales :

2.1.1 Fonds de Roulement :

Le fonds de roulement commun à l'ensemble des branches de la sécurité sociale ne peut être inférieur à trois fois la moyenne mensuelle des dépenses de la CNSS au cours des trois derniers exercices.

	Gestion A	GESTION B	Gestion R
Dépenses 2017	287 714 816,60	13 897 594,50	26 674 041,60
Dépenses 2018	320 824 912,10	14 076 858,00	23 681 995,25
Dépenses 2019	334 642 584,70	13 405 516,90	24 662 353,30
	-----	-----	-----
TG	943 182 313,40	41 379 969,40	75 018 390,15
Fonds de Roulement 2018	00	3 432 421,50	6 611 439,35
A Réajuster		+ 15 909,28	- 359 906,84
Fonds de Roulement 2019	00	3 448 330,78	6 251 532,51

Le fonds de roulement 2019 se présente comme suit pour les risques professionnels ainsi que les prestations familiales et respecte le plancher requis.

A =	00
B =	3 448 330,78
R =	6 251 532,51

	9 699 863,29

2.1.2 Réserves de Sécurité :

Selon les dispositions légales les réserves de sécurité du régime de sécurité sociale doivent s'établir comme suit :

Pour les pensions au moins égales aux dépenses de cette branche au cours des trois derniers exercices ;

Pour les risques professionnels au moins égales au montant des dépenses de cette branche au cours des deux derniers exercices ;

Pour les prestations familiales égales au quart des dépenses de cette branche au cours des deux derniers exercices.

Présentation des réserves 2019 :

Pensions :

Excédent 2019 avant participation=	127 357 277,81
Participation Financ dépens administratives	- 90 813 485,59

Excédent affecté aux réserves 2019	36 543 792,22
Réserves 2018 +	342 390 523,38

Réserves 2019 :	378 934 315,60

La reconstitution des réserves de la branche pensions engagée se poursuit, mais se situe encore très en deçà du seuil requis devant correspondre au moins à ses dépenses au cours des 3 derniers exercices qui se chiffrent à 943,18 millions MRU. Il est à rappeler que ce seuil ne tient pas compte de la réalité de cette branche et des difficultés structurelles auxquelles elle fait face.

Risques professionnels :

Excédent avant participa 2019=	110 891 897,19
Réajustement FR (2019)	- 15 909,28
Participation Financ dépens administratives	- 79 088 134,87

Excédent affecté aux réserves 2019	31 787 853,04
Réserves 2018 :	+ 427 931 411,10

Réserves 2019=	459 719 264,14

Le niveau de réserves ainsi constituées, dépasse très largement le niveau requis correspondant au cumul des dépenses des deux derniers exercices de la branche soit **27 482 374,90.**

Prestations Familiales :

Réserves 2018	12 589 009,22
Excédent avant participa 2019=	+ 123 133 927,98
Réajustement FR (2019)	+ 359 906,84
Dotation report à nouveau	- 36 198 361,50
Participation Financ dépens administratives	- 87 798 395,41

Réserves 2019	12 086 087,13

Le niveau des réserves 2019 respecte le plancher requis qui doit être égal au 1/4 (quart) des dépenses de cette branche des deux derniers exercices soit : 23 681 995,25 + 24 662 353,30 / 4 = 12 086 087,13)

Récapitulation des réserves de sécurité 2019:

Réserves Pensions :	378 934 315,60
Réserves Risques professionnels :	459 719 264,14
Réserves Prestations Familiales :	12 086 087,13

850 739 666,87

Report à nouveau des excédents des Prestations Familiales:

Report à nouveau 2018 =	671 454 425,78
Dotation 2019	+ 36 198 361,50
Dotation réserves circul 2019	- 5 000 000,00

Report à nouveau 2019 702 652 787,28

Le report à nouveau reçoit l'excédent de cette branche, après établissement de sa réserve légale qui est égale au ¼ de ses dépenses des deux derniers exercices.

2.1.3 : Réserves d'exploitation :

La réserve d'exploitation investie est égale au net des immobilisations de la gestion concernée

Réserves d'exploit investies 2018 =	25 849 647,50
A réajuster avec réserves circulantes +	5 311 353,60

Réserves exploit investies 2019 31 161 001,10 (net immobilisations 2019)

Réserves circulantes 2018	5 179 085,52
Dotation réserves circulantes	+ 5 000 000,00
Réajustement réserves investies T 2019	- 5 311 353,60

Réserves Circulantes T 2019 4 867 731,92

Récapitulation réserves d'exploitation 2019:

Réserves d'exploitation investies =	31 161 001,10
Réserves d'exploitation circulantes =	4 867 731,92

	36 028 733,02

Les réserves d'exploitation sont conformes et correspondent au net des immobilisations.

2.2 Dettes à court terme :

2.2.1 créiteurs divers :

	2019
T 421 Av except.	38 533,30
T 427 opposition/sur salaires	6 750,00
T 4673 Créiteurs ONMT	59 210 024,64
T 43020 Retenue pension civile	7 770,00
T 43021 CNAM (Personnel)	59 311,00
T 4674 CNAM	345 089,78
T 43022 CNAM (pensionnés)	1 306 231,34
T 430102 IRF	635 699,00
T 430103 IMF	107 100,00
T 430 106 Impôt Foncier	648 970,70
T 430107 IRCM	25 000,00
T 4667 : Créiteurs Etat (BEMOP)	7 416 000,00

	69 806 479,76

Cette rubrique comprend essentiellement : les cotisations 2019 de l'ONMT et différents impôts à reverser à reverser en 2020, les versements CNAM ainsi que le reliquat du montant mis à la disposition de la CNSS, sur instruction des pouvoirs publics, pour assurer le paiement des intéressements des dockers.

2.3 Cotisations mises en recouvrement:

	2019
T 441 Crédits mises en recouvrement =	726 510 304,70
T 442 Majorations de retard=	149 016 218,95

	875 526 523,65

Cette rubrique qui figure à l'actif et au passif du bilan correspond aux arriérés de cotisations de la CNSS y compris les majorations de retard.

2.4 Comptes de régularisation et d'Attente :

	2019
T 4710 Produits perçus d'avance :	3 739 113,61
T 428 Retenues Mutuelle CNSS :	282 314,00
T 4900 Mandats ré imputés Gestion A	308 317,30

	4 329 744,91

Cette rubrique comprend essentiellement : les produits perçus d'avance sur les bons du trésor, des mandats ré imputés et les retenues au profit de la mutuelle de la CNSS à reverser en janvier 2020.

2.5 Charges à payer:

	2019
T 4702 Autres charges à verser :	43 076 174,10

Cette rubrique correspond aux dépenses engagées au cours des exercices précédents et dont le paiement n'a pas encore été effectué.

TOTAL PASSIF = 2 591 859 972,88
--